

Compte rendu de la réunion du CA du 08 octobre 2015.

Etaient présents : J.Christophe LARUELLE, Norbert RUET, Laurent FONTAINE, Martine SERVEAU, Yves MONPOIX, M.Christine BAYLE, Hubert LAROQUE, Olivier MAIRE-RICHARD, Régine BARRANGER, Marcel BARRANGER, Philippe PANSU, Alain CREPIN, Carole GEORGEL(Voile),

Etaient excusés : Philippe HOUOT, Katel POCARD, Gérard CHANVRIER

1. Approbation du CR du CA du 24 août 2015:

Approuvé à l'unanimité des présents.

2. Contrôle URSSAF :

Il s'est déroulé le 07/10/2015,

Ont été examinés :

- le suivi du salaire de Régine Barranger (respect de la convention du sport, des règles d'abondement ancienneté, des fiches de salaires établies par PSA),
- les indemnités de déplacement (taux du kilomètre),
- le mode de paiement des lignes d'eau natation,
- un problème a été soulevé : le paiement par indemnités à l'encadrant de la gymnastique, Le mode de paiement est inadapté : l'encadrant doit être considéré comme un salarié et l'ASPTT doit s'acquitter de cotisations sociales sur cet emploi. Un rappel de 3 ans sur ces cotisations sera éventuellement demandé.

L'ASPTT aura notification du contrôle par LR, une réponse pourra être faite par l'ASPTT. Le mode de paiement par indemnité est suspendu dès ce jour et un paiement par chèque emploi association est proposé à l'éducateur concerné.

3. Départ de J.C LARUELLE, Président :

JC Laruelle annonce son départ pour le 16/11/2015, pour l'instant, aucun candidat ne se présente à la présidence de l'Association.

Si aucun candidat ne se présente avant l'AG, une autre option peut être envisagée : la fusion avec Nancy(s'ils le veulent bien).

Jean Christophe propose de rencontrer des responsables de la Mairie pour évoquer la situation financière de l'ASPTT, l'entretien de Bouzey etc.

Olivier Maire-Richard, trésorier présente les prévisions budgétaires :

- déficit de 13000€ en 2015,
- déficit de 15500 en 2016
- retour à l'équilibre en 2017 ?

4. Gestion de la base de Bouzey :

Le travail de Régine sur la base cessera au 31/12/2015.

Marcel Barranger confirme son souhait de ne plus s'occuper de la gestion de la base tout en affirmant son intention (ainsi que Régine) de participer bénévolement à des activités de l'ASPTT.

Marcel Barranger présente les contraintes liées aux locations de la salle(pièce jointe en annexe).

Dans un premier temps, il est décidé de rechercher une personne salariée et rémunérée selon le mode du chèque emploi association, qui pourrait prendre en charge les locations. La gestion administrative (tenue du planning, facture des prestations) serait assurée par le siège selon des modalités à préciser,

Il est décidé de ne pas louer la salle pendant l'hiver (du 1^{er} décembre au 30 mars).

Date du prochain CA : jeudi 5 novembre 2015 à 18h30 au siège.

Le Président Général
JC LARUELLE

MODE OPERATOIRE SALLE ASPTT

GESTION PLANNING.

VISITES SALLE.

REMISE CLES.

- ETAT DES LIEUX ENTRANT :
-
- RELEVAGE COMPTEUR ELECTRIQUE ET GAZ
- TABLEAU ELECTRIQUE
- CONSIGNES SECURITE
- FONCTIONNEMENT CHAUFFAGE
- FONCTIONNEMENT DE TOUS LES APPAREILS ELECTRIQUES
- MISE A DISPOSITION VAISSELLE (VERIFICATION ET COMPTAGE) environ 2 heures
- ETAT GENERAL DE LA SALLE
- LA REMISE DES CLES A LIEU EN FONCTION DU LOUEUR.

REPRISE CLES.

- ETAT DES LIEUX SORTANT
- ETAT EXTERIEUR
- RELEVAGE COMPTEUR ELECTRIQUE ET GAZ
- ETAT DE LA SALLE (TABLE, WC, BAR, CUISINE, ETC...)
- VERIFICATION VAISSELLE (comptage, etc....)
- SIGNATURE DE L'ETAT DES LIEUX.

ASTREINTE DE L'ASPTT PENDANT LA LOCATION.

- EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT(électrique, eau, etc.....)